

09

Sexualité et vie affective en institution : informer, gérer et éduquer. Etape 1/2: le tronc commun

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Salariés des secteur social et médico-social

Durée

2 (tronc commun) + 2 ("focus")

Organisme de formation

➔ FORMAVENIR

Lieux & dates

➔ Groupe 1

PARIS

Les 11 & 12 mars 2019

➔ Groupe 2

PARIS

Les 13 & 14 mars 2019

➔ Groupe 3

PARIS

Les 18 & 19 mars 2019

➔ Groupe 4

PARIS

Les 26 & 27 mars 2019

Interlocuteur Unifaf

SERRES Laurence

laurence.serres@unifaf.fr

0146004186

Contexte

La société reconnaît à chacun la libre expression de ses choix et la possibilité de satisfaire ses besoins et ses droits fondamentaux dans les institutions qui les accueillent.

Or, les formes d'organisations institutionnelles et les représentations des personnels ne prennent pas toujours en compte les besoins affectifs et les désirs de sexualité que peuvent éprouver les personnes prises en charge en institution.

La vie affective et sexuelle des personnes accueillies en établissement doit pouvoir s'exprimer comme pour tout individu. C'est une réalité biologique, un besoin, ainsi qu'un droit fondamental. Cependant c'est également un sujet de tabous, qui, dans des situations non conçues et non organisées, est difficilement pris en compte.

Les structures sociales et médico-sociales sont amenées à accompagner des personnes accueillies particulièrement vulnérables, aussi bien des mineurs, personnes en situation de handicap, que personnes âgées.

Dans ce domaine, tout l'enjeu est de mettre au centre de la prise en charge l'éthique et la réflexion en équipe pluridisciplinaire au sein d'une démarche institutionnelle, afin de permettre la sécurité des personnes accompagnées, dans le respect du cadre législatif et réglementaire.

Dans cette optique, l'UNIFAF IDF souhaite proposer une action de formation ayant pour objectif principal de donner des moyens méthodologiques et des repères légaux aux professionnels intervenant dans des structures sociales et médico-sociales lorsqu'ils sont confrontés à la sexualité et à la vie affective des personnes accompagnées.

Objectifs

- ➔ Connaître le cadre réglementaire
- ➔ Se positionner en tant que professionnel (éthique, réaction, action)
- ➔ Accompagner, informer et éduquer les personnes accompagnées
- ➔ Définir un plan d'action au sein de son établissement
- ➔ Anticiper et gérer les situations délicates (violences sexuelles, vulnérabilité et relations aux familles).

Prérequis

- ➔ Aucune inscription ne sera prise en compte sans que le stagiaire soit inscrit à l'un des « focus »
- ➔ Etre en situation d'accompagnement d'une personne depuis plus de 6 mois.

Contenu

- ➔ Définition et concepts autour de la sexualité
- ➔ Représentation du groupe autour de la vie affective et de la sexualité et vécu des professionnels
- ➔ Présentation du cadre juridique
- ➔ Rappel des fonctions du règlement intérieur
- ➔ Le vécu et la place des familles de l'entourage et des tuteurs légaux
- ➔ Les outils institutionnels et la question de l'éthique
- ➔ Les attitudes et les comportements face à l'activité sexuelle des usagers
- ➔ Evaluation du seuil de tolérance
- ➔ Les temps d'échanges et les modes de coordination en équipe pluridisciplinaire